

## Section Loir et Cher

Cher Camarade et collègue

Nous sommes conscients de l'importance du montant de la cotisation. L'adhésion permet de faire vivre la section. Mais, elle vous propose aussi :

- le guide fiscal « le particulier »,
- de recevoir la revue trimestrielle « le syndicaliste »,
- de recevoir la nouvelle tribune, trimestriel de la Fédération Générale des Fonctionnaires,
- d'être adhérent à l'AFOC ( Association Force Ouvrière Consommateurs) qui peut vous aidez dans les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie privée (consommation, logement,...)
- de bénéficier d'une indemnisation kilométrique pour vous rendre à notre Assemblée Générale si vous habitez à plus de 30km de Blois.

La cotisation permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66 % de son montant.

---

Afin de déterminer ton montant de cotisation, je vous demande de bien vouloir me donner les renseignements suivants :

Nom :

Prénom :

Service :

Grade:

Echelon:

Indice:

Temps partiel (taux):

Concernant le paiement, vous pourrez bien évidemment nous régler en 4 mensualités maximum du montant de ton choix. Je vous remercie de bien vouloir me retourner le présent courrier à l'adresse suivante: [jean-damien.gardet@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:jean-damien.gardet@dgfip.finances.gouv.fr), vous pouvez également me contacter à l'adresse suivante :

M Gardet Jean-Damien  
13 ter rue Pierre de Ronsard  
41000 Blois

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Amitiés Syndicales

Jean-Damien gardet  
Trésorier section Loir et Cher

---